



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Projet de brigade de gendarmerie à Monthureux-sur-Saône

Question orale n° 23

Texte de la question

M. Sébastien Humbert interroge M. le ministre de l'intérieur sur la concrétisation du projet d'une nouvelle caserne de gendarmerie dans la commune de Monthureux-sur-Saône dans le département des Vosges. Il y a un peu plus d'un an, M. le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin annonçait « 239 nouvelles brigades de gendarmerie pour les Français » (dossier de presse du 2 octobre 2023). Dans les Vosges, trois nouvelles brigades étaient prévues, respectivement à Aydoilles, Saint-Maurice-sur-Moselle et Monthureux-sur-Saône. À Monthureux-sur-Saône demeure une interrogation sur l'aboutissement réel du projet, à l'heure où de nombreuses gendarmeries sont dans l'incapacité d'honorer leurs loyers. Ainsi, il souhaiterait connaître l'état d'avancement précis du projet et se faire communiquer un calendrier exhaustif des échéances de travaux ainsi qu'une date prévisionnelle de livraison.

Texte de la réponse

GENDARMERIE DE MONTHUREUX-SUR-SAÔNE

Mme la présidente . La parole est à M. Sébastien Humbert, pour exposer sa question, no 23, relative à la gendarmerie de Monthureux-sur-Saône.

M. Sébastien Humbert . Il y a un peu plus d'un an, en octobre 2023, le ministre de l'intérieur Gérald Darmanin annonçait « 239 nouvelles brigades de gendarmerie pour les Français ». Dans mon département des Vosges, trois étaient prévues, à Aydoilles, Saint-Maurice-sur-Moselle et Monthureux-sur-Saône.

Il s'agit d'un signal positif, notamment pour la future structure de Monthureux-sur-Saône. En effet, cette commune rurale, qui joue un rôle de centralité pour les environs, hébergeait jadis une brigade de gendarmerie, qui a été fermée il y a quelques années. Son bâtiment abrite désormais un centre d'accueil pour demandeurs d'asile, changement d'affectation qui a été vécu localement comme un abandon et un signe de mépris de la part de l'État.

Les Vosges ne sont pas épargnées par la hausse de la délinquance. L'année écoulée a vu augmenter le nombre de vols et d'atteintes aux biens ou aux personnes ; le trafic de drogue et le nombre des cambriolages ont fortement progressé. Il existe bien dans le département une insécurité qu'il ne faut pas minimiser. Comme partout en France, on observe un déplacement de la délinquance, habituellement circonscrite aux zones urbaines, vers les zones rurales.

Cela doit entraîner une réponse de l'État à la hauteur des enjeux, qui prenne mieux en compte, dans la répartition géographique des moyens octroyés par le ministère, le nombre de faits délictueux constatés, tout en maintenant un maillage territorial équitable.

Dans le contexte financier préoccupant que nous connaissons, et alors que certaines gendarmeries n'ont pas pu

régler leurs loyers et ont été contraintes d'en différer le paiement, devons-nous craindre une remise à plat du programme de réimplantations de brigades prévu ? Surtout, qu'en est-il de la concrétisation du projet de Monthureux-sur-Saône ? Le gouvernement pourrait-il nous donner l'état d'avancement précis du projet, un calendrier complet des travaux et une date prévisionnelle de livraison ?

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de la sécurité du quotidien.

M. Nicolas Daragon, *ministre délégué chargé de la sécurité du quotidien* . Notre volonté est de tenir les engagements pris et de mener à bien la création des nouvelles brigades de gendarmerie annoncées fin 2023. Comme en témoignent les nombreuses sollicitations reçues, ils répondent à des attentes fortes quant au renforcement de la présence de la gendarmerie au plus près de la population.

La programmation initiale du plan couvre la période 2024-2027 : 80 brigades auront vu le jour d'ici à la fin de l'année en cours et 159 resteront à créer, selon des conditions et un rythme compatibles avec la nécessité de maîtriser les équilibres fondamentaux des finances publiques. Les trois brigades des Vosges citées en font partie, dont celle de votre circonscription, à Monthureux-sur-Saône.

Au regard des travaux sur le projet de loi de finances pour 2025, le ministre de l'intérieur, Bruno Retailleau, a chargé la direction générale de la gendarmerie nationale d'établir le calendrier de la création des brigades restant à ouvrir à partir de 2025, afin de donner à chacun la visibilité nécessaire.

Pour l'année prochaine, une vigilance particulière est portée aux vingt-sept départements, dont les Vosges, qui n'ont pas bénéficié de la création d'une brigade en 2024, ainsi qu'aux projets pour lesquels les collectivités ont pris des engagements immobiliers, parmi lesquels la brigade mobile d'Aydoilles. Ce sujet, suivi avec la plus grande attention, fera l'objet d'annonces officielles en temps utile.

S'agissant des loyers, des mesures ont été prises afin de permettre leur paiement d'ici à la fin de l'année. La situation est donc sur le point d'être réglée.

Mme la présidente . La parole est à M. Sébastien Humbert.

M. Sébastien Humbert . Les territoires ruraux ne sont pas des territoires de seconde zone et ils méritent des moyens pour leur sécurité. Je souhaite donc voir aboutir ce projet de gendarmerie dans ma circonscription dans un futur très proche.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Humbert](#)

Circonscription : Vosges (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 23

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 novembre 2024](#)

Réponse publiée le : 19 décembre 2024, page 7009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 novembre 2024](#)